

# APPELS À PROJETS & APPELS À CANDIDATURES

2021

## Définitions

### Appel à Projets

■ Financement d'expérimentations de projets innovants

➡ Le porteur de projet a un projet à soumettre pour lequel il sollicite un financement

### Appel à Candidatures

■ Accompagnement, sous forme de financement ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage soumis à des critères d'accès spécifiques

➡ L'organisme de formation sollicite l'accompagnement proposé en faisant acte de candidature

[www.appels-a-projets-cccabtp.fr](http://www.appels-a-projets-cccabtp.fr)

## Principales règles de fonctionnement – Extrait du Cahier des Charges – Partie I

### ▪ Réception des dossiers

Les projets reçus hors délais et/ou incomplets, au regard des pièces demandées dans le cahier des charges, sont réputés inéligibles, et à ce titre ne seront pas analysés.

### ▪ Porteurs de projets

Toute structure est éligible au dépôt d'un ou plusieurs projets dans le cadre des appels à projets à la condition stricte que leur projet entre dans les champs d'application des missions du CCCA-BTP.

### ▪ Essaimage = La diffusion des résultats du projet

L'essaimage est un critère de recevabilité et un critère d'évaluation des projets, le ou les porteurs de projets s'engageant à mettre à disposition gratuitement les résultats/productions de leurs projets. Le CCCA-BTP a un rôle de coordination et de pilotage des actions nécessaires au partage des résultats/productions du porteur de projet.

Dans l'hypothèse où le porteur de projet ne mentionne pas clairement sa volonté de partager gratuitement les résultats/productions de son projet, le dossier ne sera pas étudié par les équipes en charge de la présélection.

### ▪ Financement des projets

Le financement des projets par le CCCA-BTP ne pourra excéder 2/3 du budget total du projet, le CCCA-BTP se réservant la possibilité de financer en deçà de cette limite. Un tiers minimum du budget du projet doit être financé par apports complémentaires en co-financement et/ou en auto-financement. Le porteur du projet doit présenter clairement dans son budget les co-financements obtenus (ou en cours d'obtention avec les dates de réponse prévues) et/ou l'auto-financement envisagé.

**D'autres règles sont mentionnées dans le Cahier des Charges – Partie I de chaque appel à projets**

## Principales règles de fonctionnement – Extrait du Cahier des Charges – Partie I

### ▪ Les critères de sélection

Les critères d'évaluation et de sélection sont identiques à l'ensemble des appels à projets lancés par le CCCA-BTP. Ils peuvent être susceptibles d'évoluer en fonction des décisions du Conseil d'administration. Ils sont répartis sur 100 points.

1. **Qualité et performance du projet, sa conformité aux périmètre et objectifs de l'appel à projet mentionnés dans le cahier des charges /20 points**
2. **Caractère innovant du projet au sens de celui envisagé par le CCCA BTP\* /15 points**
3. **Calendrier et rétroplanning de la conception, de la réalisation et de la mise en exploitation du projet et de ses productions ainsi que l'équipe projet pressentie /15 points**
4. **Perspectives de démultiplication, de diffusion et de valeur ajoutée du projet et de ses productions /25 points**
5. **Budget prévisionnel et éléments permettant de sécuriser le déploiement du projet y compris la part d'auto-financement/co-financement /25 points**

### ▪ Définition de l'innovation pour le CCCA-BTP

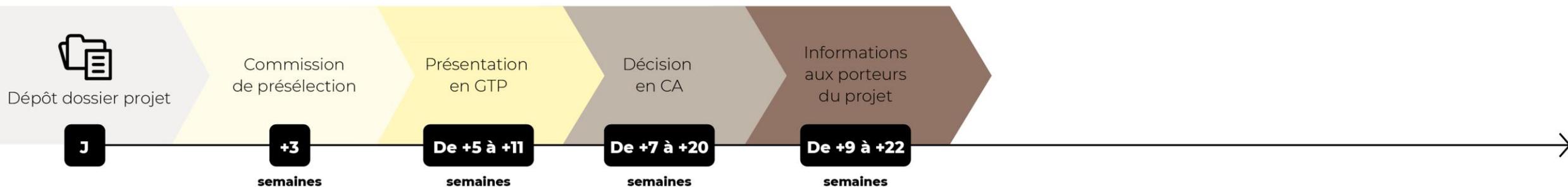
L'innovation est la recherche constante d'amélioration de l'existant, par contraste avec l'invention, qui vise à créer du nouveau. Elle se distingue de l'invention par le fait qu'elle puisse être immédiatement mise en œuvre par les organisations dans le but d'obtenir une amélioration notable (organisationnelle, pédagogique, performance financière etc.)

L'innovation peut s'entendre de deux manières : soit vis-à-vis des moyens et méthodes d'action mis en place pour traiter un problème, soit vis-à-vis du thème lui-même. Ainsi sera considéré innovant un projet proposant une façon originale de traiter un problème connu, ou abordant une thématique originale, ou les deux. L'innovation est également un processus collaboratif qui favorise les interactions entre acteurs de différents horizons. L'innovation collaborative est une démarche qui vise à placer au cœur du développement, des organismes de formations et acteurs innovants, l'intelligence collective pour mieux collaborer et innover.

**D'autres règles sont mentionnées dans le Cahier des Charges – Partie I de chaque appel à projets**

# Le processus

## HYPOTHÈSE 1 DOSSIER SANS PRÉSENTATION ORALE NI DEMANDE DE PRÉCISIONS



## HYPOTHÈSE 2 DOSSIER AVEC AUDITION ORALE ET / OU DEMANDE DE PRÉCISIONS



Échéances théoriques selon les périodes de l'année

## Les thématiques 2021



# Synthèse des thématiques AàP 2021

Thèmes surlignés en jaune = récurrent

## I – DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

**1/** Intégrer la captation des futurs apprentis dans le quotidien des OF.A par une modernisation de l'organisation et faire de chaque collaborateur une référence dans le recrutement et le placement des jeunes (nouvelle thématique)

**2/** Favoriser le maintien en formation des jeunes en apprentissage par la sécurisation des parcours notamment

## II - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**3/** Intégrer des parcours de formation innovants dans le domaine de l'économie circulaire afin que les organismes de formation deviennent de véritables acteurs de l'innovation pour le bénéfice des entreprises et des jeunes

**4/** Intégrer des parcours de formation innovants dans le domaine de la responsabilité sociétale de l'entreprise, afin que les organismes de formation deviennent de véritables acteurs de l'innovation pour le bénéfice des entreprises et des jeunes

**5/** Intégrer dans les parcours de formation des apprentis de nouvelles technologies et de nouveaux matériaux écologiquement responsables (nouvelle thématique)

## III - TRANSITION NUMÉRIQUE

**6/** Favoriser l'appropriation de la transition numérique dans le BTP par l'élaboration de nouvelles méthodes, outils ou parcours pédagogiques collaboratifs (nouvelle thématique)

## IV – DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**7/** Développer les compétences socio professionnelles des apprentis (entrée compétences, évaluation de l'activation des compétences – portefeuille de compétences par exemple)

**8/** Mettre en place la mobilité longue des apprentis de premiers niveaux

**9/** Favoriser l'appropriation culturelle ainsi que celle de l'histoire du patrimoine (design, ouvrages d'art) dans les parcours de formation initiale

# Synthèse des appels à candidatures suivis par appels d'offres (AMO) - 2021

## III – TRANSITION NUMÉRIQUE

10/ Utiliser les ressources des centres de ressources numériques (Learning Labs) afin d'individualiser les parcours par alternance

## IV – DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

11/ Développer les entreprises formatives/apprenantes, en favorisant l'accompagnement innovant des actions auprès des maîtres d'apprentissage, l'accueil des apprentis et la montée en compétences

## V - DIVERSIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION

12/ Concevoir des parcours de formations multimodaux, incluant ou non les RA et RV, adaptées aux certifications du BTP ou à des métiers émergents, en veillant à l'évaluation des compétences en situation

## VI – ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

13/ Favoriser l'appropriation des gestes et postures professionnels grâce au sport : essayer « Bien dans Ta Peau– Bien dans Ton Poste » BTP BTP

14/ Développer l'apprentissage du français et du FLE

# **Synthèse des appels à candidatures suivis ou non par des appels d'offres dans le cadre Relance Apprentissage BTP : 8 solutions de soutien à l'apprentissage**

## **III – TRANSITION NUMÉRIQUE**

Fiche solution N°3 : Participation au financement d'un équipement informatique des apprentis de 1<sup>ère</sup> année

## **I – DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE**

Fiche solution N°6 : Soutien aux expérimentations pour développer les entrées permanentes – 4 sous-thèmes

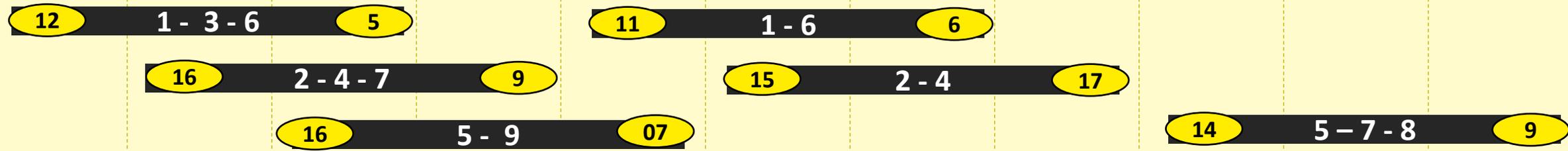
## **VI – ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES**

Fiche solution N°8 : Accompagnement des jeunes en entrée et en sortie de formation

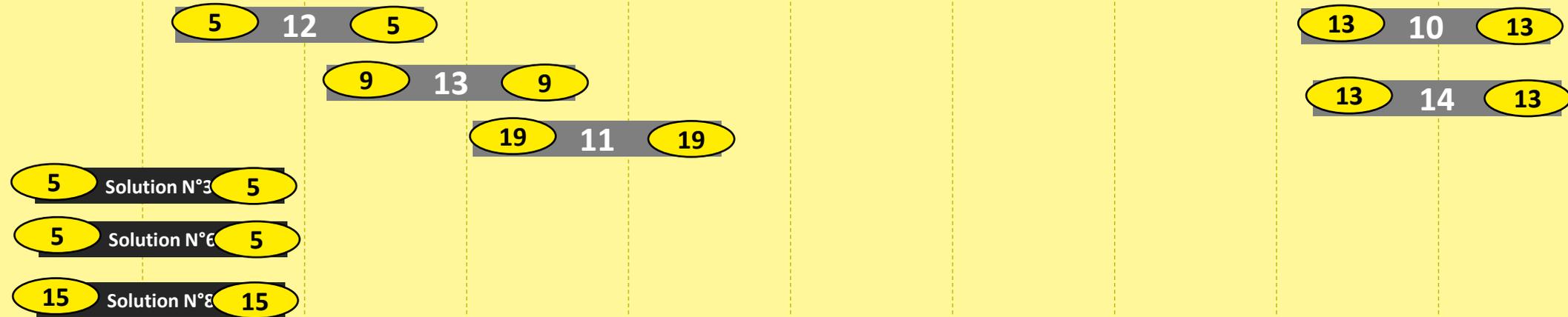
# Programmation AàP, AàC



Appels à projets



Appels à candidatures



## UNE SEULE PORTE D'ENTRÉE

<https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/>

LES  
**APPELS À  
PROJETS**  
DU CCCA-BTP



APPELS À PROJETS ET À  
CANDIDATURES EN COURS

MODALITÉS

THÉMATIQUES

 Espace candidat

**Bénéficiez des appels à projets du  
CCCA-BTP**

En savoir plus



LE CCCA-BTP LANCE UN PROGRAMME D'APPELS À PROJETS D'ENVERGURE POUR

Espace  
CCCA-BTP





## **RENDEZ-VOUS SUR**

**[appels-a-projets-cccabtp.fr](http://appels-a-projets-cccabtp.fr)**

**Pour plus d'informations,  
contactez le CCCA-BTP**  
19, rue du Père Corentin  
75 014 Paris

**[www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)**

